Programme Europe

Interreg Europe permet à des porteurs de projets issus d’au moins 3 pays de mettre en place un partenariat européen basé sur l’échange des bonnes pratiques, visant une amélioration des politiques publiques. La Région Hauts-de-France est autorité

de gestion du programme Interreg Europe.

> **Consultez le site et télécharger le programme Interreg Europe**
>
> Cliquez ici pour accéder au site du programme Interreg Europe !
> Programme Interreg Europe - Version finale à télécharger

Zone éligible

Les pays éligibles au programme Interreg Europe pour la période 2021-2027 seront les 27 pays de l'UE, ainsi que la Norvège et la Suisse, tous deux partenaires associés.

Budget

379,5 millions €

Bénéficiaires

Les porteurs de projets éligibles sont :

- Les administrations publiques et parapubliques européennes, nationales, régionales, locales
- Les instituts de recherche et les universités
- Les chambres consulaires
- Les agences (agences régionales de développement, énergie, environnement, innovation)
- Les organisations non gouvernementales
- Les organisations à but non lucratif

Priorités

Le programme Interreg Europe 2021-2027 a retenu un objectif unique, intitulé « une meilleure gouvernance de la coopération ». Cette concentration thématique permettra aux porteurs de projets de déposer une candidature sur n'importe quel sujet. 80 % du budget sera concentré sur 15 sous objectifs.

5 axes thématiques sont répertoriés :

> **Priorité 1 : Une Europe plus innovante**
>
> - Développer les capacités d'innovation dans les régions du sud et de l'est de l'Europe
> - Soutenir les petites et moyennes entreprises

> **Priorité 2 : Une Europe plus verte**
>
> - Améliorer les capacités de résilience et d'adaptation au changement climatique
> - Favoriser une transition énergétique et durable et le développement de l'économie circulaire

> **Priorité 3 : Une Europe plus connectée**
>
> - Développer des modes de transport à faible émissions de gaz à effet de serre
> - Développer l'offre numérique, notamment dans les zones rurales et éloignées des centres

> **Priorité 4 : Une Europe plus sociale**
>
> - Réduire les écarts de taux de chômage entre les régions d'Europe
> - Améliorer les conditions de travail et l'intégration des travailleurs

> **Priorité 5 : Une Europe plus proche des citoyens**

- Renforcer la coopération européenne

Caroline GAUTHIER

Point de Contact National

Pour la partie Nord de la France, le point de contact est basé à Lille, à la Direction Europe de la Région Hauts-de-France, Autorité Nationale du Programme
caroline.gauthier@hautsdefrance.fr 03 74 27 40 56

Exemples de projets